

LA PENSÉE INTERDITE

À partir de l'œuvre de Piera AULAGNIER

"L'analyste, tant qu'il n'a pas affaire à la psychose, peut, comme son partenaire, croire à la "naturalité" et à l'omniprésence de la possibilité de penser secrètement. Loin d'escamoter le problème, cette prétendue "naturalité" aurait dû nous faire nous demander à quelle nécessité vitale elle répond, ce qui nous aurait permis de voir ce qui crève les yeux : c'est sa perte qui est au fondement de la psychose, c'est contre ses conséquences que tente de lutter le délire."

Piera Aulagnier : *Le droit au secret, condition pour pouvoir penser.*

L'article de Piera Aulagnier tient lieu d'argument pour cette journée sur "La pensée interdite" et de sol commun aux débats entre les intervenants.



CEPP

Centre
Etudes
Psychopathologie
Psychanalyse

LA PENSÉE INTERDITE

À partir de l'œuvre de Piera AULAGNIER

JOURNÉE SCIENTIFIQUE ORGANISÉE PAR
JACQUES ANDRÉ

31 janvier 2009

9h30 - 18h

Lieu :

Sainte-Anne

**1 rue Cabanis - 75014 Paris
amphi Deniker**